

Eminence.

Alexis Miquel, âgé de 34 ans, natif de la
Roussie près Curieres, diocèse de Rodez
habitant à la Roussie paroisse de Curieres,
diocèse de Rodez.

Et Amélie Bose âgée de 24 ans native
de Lavoine paroisse de Vitrac diocèse de Rodez,
habitant à Lavoine paroisse de Vitrac
diocèse de Rodez.

Supplient humblement vos Princesse
de leur accorder dispense de l'empêchement
et de conjugaison au 4^e degré égal,
qui existe entre eux.

Mesont liés par cet empêchement ainsi
qu'il est prouvé par la généalogie suivante.

1. Il appuie sur l'œuvre
sur la note suivante.
1. Changement de place
2. Ces nouvelles villes, peuplées
provenant de ceux de son
époque la capitale.
3. Incapacité des
pays de la capitale. Ces
provisions de la capitale.
3. Conscience des - des personnes
provenant de la capitale.

3.
Le représentant pourra en avoir 5000 -
il peut avoir jusqu'à 1000
de la capitale en l'absence de 1000 -
Le représentant pourra - - -

Le représentant pourra en avoir 5000 -
il peut avoir jusqu'à 1000
de la capitale en l'absence de 1000 -
Le représentant pourra - - -

4.
Le représentant pourra en avoir 5000 -
il peut avoir jusqu'à 1000
de la capitale en l'absence de 1000 -
Le représentant pourra - - -

(Sous la signature
la capitale de la capitale)

Monsieur le grand vicar
je vous envoie ¹⁰⁰ francs de vos dépenses pour les
traj. de l'année de ¹⁸⁹² pour ¹⁸⁹³ par ce coupon
La plus saine voie -

Les porteurs intérieurs sont que ce règlement
si possible appliqué sans autre retard

Pour, comme vous le savez, ce qui est
parachevé, comme vous le savez, et en fait l'effort
de faire accepter le règlement